

10<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

10<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	( — d — )

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

### La restauration de nos finances. — Les types russes contre les Soviets. — Taxes postales.

La Commission des finances de la Chambre a repris ses travaux pour examiner la situation budgétaire qui n'est pas belle et difficile à mettre au point.

M. Raiberti, président de la Commission, dans un magistral discours, a dit hautement. C'est à lui, dit-il, « une véritable politique, non pas seulement financière, au sens ordinaire du mot, mais générale qui doit présider à l'administration nationale. »

Et M. Raiberti, pour bien montrer la situation, n'a pas craint de déclarer : « Nous sommes arrivés à l'extrême limite de l'effort fiscal. » Comme un budget ordinaire ne peut pas être régulièrement alimenté par l'emprunt, et comme il importe, d'ailleurs, de réserver nos appels au crédit pour la consolidation de notre dette flottante et les paiements dus à nos malheureux sinistrés, le budget ne peut avoir son équilibre assuré que par une lutte acharnée contre les aggravations de dépenses, par un combat sans merci contre le gaspillage, les prodigalités de tout genre, l'abus du fonctionnarisme. M. Raiberti le dit : « Comme nous ne pouvons pas augmenter nos ressources, nous sommes impérieusement contraints de réduire nos dépenses. »

Seulement, serait-il tolérable que notre situation, si difficile, fût empirée par la violation des engagements de l'Allemagne, et que les réparations solennellement promises se vissent converties — paradoxe stupéfiant — en paiements effectués par la France pour le compte de l'ennemi ? Il est un devoir d'honneur qui incombe aux signataires du traité de Versailles : c'est de faire obtenir aux pays qui ont servi de champ de bataille au monde l'intégralité des droits qu'ils tiennent de la foi due aux traités. Ainsi s'exprime l'émiment président de la commission des finances de la Chambre. Quelle conscience ne s'associerait à ce jugement ?

L'opinion publique peut beaucoup pour le triomphe de cette politique dit le Temps. Si les citoyens se désintéressaient moins de la défense des intérêts généraux du pays, si les vrais réformateurs étaient mieux soutenus, gouvernement et Chambres ne pourraient plus aisément s'écarter de principes dont l'application est une question de salut public. »

Peu à peu, tous les Syndicats mieux éclairés se détournent de l'III<sup>e</sup> Internationale et s'élèveront contre la conception barbare d'un régime comme celui qui sévit en Russie.

Les journaux annoncent que les Rouges eux-mêmes déclarent avoir assez de ce régime, et le prolétariat russe ne tardera pas à se révolter contre la tyrannie des Lénine et Trostky.

Ainsi, le syndicat des typographes de Moscou publie un appel au prolétariat international pour protester contre les agissements des soviets. Cet appel dit notamment que quand les représentants des ouvriers anglais apparaissent en Russie et que les typographes eurent organisé une assemblée générale au cours de laquelle la vérité fut révélée sur la Russie soviétique, les communistes se mirent à poursuivre les typographes de leur haine tout d'abord pour avoir imprimé la résolution de l'assemblée générale des typographes à laquelle avaient assisté les délégués anglais. Zavaroff fut arrêté et tous les syndicats indépendants furent privés de leurs journaux ou de leurs feuilles. Enfin, dans la nuit du 17 au 18 juin, ils arrêtèrent tous les membres du conseil administratif du syndicat des typographes et tous ceux qui occupaient des postes éminents dans le syndicat, à l'exception de ceux qui eurent le temps de se cacher. Le lendemain matin, le local du syndicat fut occupé par la force armée des soviets, et tous ceux qui avaient été libérés ou communistes furent arrêtés. L'appel se termine ainsi : « En s'adressant au mouvement ouvrier international, les typographes grévistes russes déclarent que, brisés par la force physique, ils s'adressent à la seule force qui garde une signification morale pour eux, au pouvoir moral du mouvement ouvrier international. Les typographes grévistes déclarent, et ils sauront le démontrer au mouvement international ou-

vrier, que c'est eux qui ont raison et non les communistes. »

La comparaison des recettes effectuées au cours de ces derniers mois par l'Administration des P. T. T. avec les évaluations budgétaires est très instructive. Elle permet d'établir que le relèvement des tarifs postaux n'a pas donné au point de vue fiscal, les résultats que l'on attendait.

On sait, écrit le Réveil Economique, que les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1920. Les recouvrements d'avril et de mai ont été très importants, mais il faut considérer qu'ils sont en grande partie fictifs. Pendant ces deux mois, en effet, les receveurs ont dû s'approvisionner en timbres à 0,25 et le montant de ces derniers est apparu dans les recettes avant qu'ils aient été vendus. Au mois de juin déjà, on ne constate plus qu'une différence de 6.592.600 frs en plus des évaluations, et dès le mois suivant, les recettes diminuent au point de devenir très inférieures aux prévisions. Alors que celles-ci se montent pour le mois de juillet à 84.288.200 frs, les recouvrements ne sont que de 75.672.100 frs, accusant une différence en moins de 8.616.100 frs. Le déficit est plus sensible encore pour le mois d'août, où il atteint 18.580.300 frs. Il est probable que les statistiques de septembre accusent une diminution de recettes plus considérable encore.

Ainsi se vérifie cette constatation établie sur des multiples précédents : la majoration des taxes postales n'a jamais donné une augmentation proportionnelle des recettes. Suivant une expression très juste en matière fiscale : un et un ne font pas toujours d'eux deux.

L'effacement des lettres, par exemple, était de 20 centimes en 1849 ; il fut porté à 25 cent. sous l'Empire, mais il fallut bientôt le ramener à 20 pour augmenter la vente des timbres. En 1871, même esai, la taxe fut à nouveau élevée à 25 centimes. Nouvelle mévente, nouveau déficit, que l'on combla, et au delà, en fixant la taxe à 0,15. La vente et le bénéfice augmentèrent encore quand on passa en 1906 au timbre à 0,10.

L'Administration n'a pas tenu compte de ces expériences. Forte de ce qu'elle détient un monopole et qu'on est obligé d'avoir recours à son office, elle n'a pas songé qu'elle pouvait équilibrer son budget en étendant et en améliorant ses services, rendus accessibles au plus grand nombre par leurs prix abordables et leur bon fonctionnement. Elle a jugé beaucoup plus simple d'augmenter démesurément ses tarifs ; mais en établissant ses comptes elle a oublié une chose, c'est que la guerre et les difficultés actuelles de la vie ont donné au public l'habitude des restrictions !

## INFORMATIONS

### Une grave accusation contre M. Lloyd George

Le « Morning Post » de Londres a publié un article qui constitue une grave accusation contre M. Lloyd George.

« On trouve, dit le « Morning Post », dans la Note de Krassine du 6 octobre, une déclaration selon laquelle M. Lloyd George aurait promis, sous certaines conditions, d'annoncer à Spa que l'Angleterre reprendrait les relations avec la Russie soviétiste quelle que soit la position prise par les alliés, et spécialement par la France, et que le gouvernement britannique était prêt à engager immédiatement des négociations politiques pour la conclusion d'une paix générale. »

Et le « Morning Post » ajoute : « Si le premier ministre a pris un pareil engagement, beaucoup de choses qui semblaient inexplicables s'expliquent maintenant. »

### Bolchevistes arrêtés

On a arrêté à la gare de Lyon deux bolchevistes russes, venant de Moscou, et qui cachaient dans deux malles pour 72 millions de roubles de valeurs russes et de tracts bolchevistes.

### L'accord serait définitivement conclu entre Russes et Polonais

Selon une nouvelle arrivée mardi matin de Riga, un accord a été con-

clu, le 10 octobre au soir, entre les délégués polonais et les délégués russes pour la cessation des hostilités. Les conditions polonaises ont subi quelques modifications sur plusieurs points ; les Polonais, qui demandaient 400 millions de roubles-or comme leur part du Trésor russe, ont réduit leurs prétentions à 100 millions de roubles.

### La Belgique et les Etats-Unis reconnaîtraient Wrangel

Le journal Les Dernières Nouvelles russes édité en langue russe et publié à Paris, annonce qu'il tient d'une source officielle mais tout à fait certaine que le gouvernement belge a décidé de reconnaître le gouvernement du général Wrangel. Le même journal ajoute qu'il est en mesure d'annoncer que le gouvernement des Etats-Unis est à la veille de reconnaître lui aussi le gouvernement du Sud de la Russie. Une note serait en préparation à Washington, dans laquelle le gouvernement des Etats-Unis ferait connaître sa décision aux Etats de l'Europe.

### Il n'y a plus de prisonniers français en Russie

Il ne reste plus de Français dans les prisons de Moscou et, sauf un ecclésiastique qui a tenu à demeurer à Petrograd, et la dizaine de nos compatriotes passés au bolchevisme, avec Sadoul, Pascal et Delafarre, on peut dire qu'il ne se trouve plus aucun Français sur le territoire de la République des Soviets.

Le 29 septembre dernier, un convoi de 101 Français est arrivé à Terrioki. Le 2 octobre, un autre convoi. Le dernier, comptant, celui-ci, 282 Français, franchissait à son tour la frontière finlandaise.

C'est dans ce dernier convoi que se trouvent les otages que les bolcheviks avaient prélevés, soit dans la colonie française, soit dans la mission militaire. Ces malheureux ont connu des souffrances extraordinaires.

A quelques-uns d'entre eux, le gouvernement français a décidé d'accorder le ruban de la Légion d'honneur, notamment à Mlle Isabelle Carlier, emprisonnée depuis février 1919, et qui a fait preuve d'un admirable dévouement pour ceux de nos compatriotes plus malheureux.

### On alimente le Lord-maire

Selon l'« Evening News », si l'état du lord-maire de Cork est toujours satisfaisant, c'est que M. Mac Swinney prend du jus de raisin et du jus d'autres fruits, et qu'il absorbe assez fréquemment de petites quantités de vin et d'alcool.

Le docteur de la prison est d'avis que le lord-maire peut facilement vivre un mois de plus.

### Championnat de boxe des poids mi-lourds

Nous avons reçu mercredi matin, le télégramme de notre correspondant parisien, télégramme que nous avons fait afficher sur les Boulevards annonçant que le boxeur Georges Carpentier était proclamé champion du monde, à la suite du match qui a eu lieu mardi soir à Jersey-City, entre lui et le boxeur Livinsky.

Au 4<sup>e</sup> round, Livinsky a été mis knock-out.

### Le budget de 1921

La Commission des finances du Parlement a commencé l'examen du budget de 1921.

La commission, après un échange de vues, a adopté à l'unanimité des membres présents la motion suivante, qui lui a été proposée par M. de Lasteyrie : « La commission des finances, renouvelant ses résolutions des 17 et 24 septembre dernier, décide que pour gagner du temps elle accepte de commencer immédiatement l'examen des différents budgets dont elle a été saisie ; elle décide, en outre, de n'admettre quant à présent aucune augmentation de dépenses qui ne soit pas la conséquence de lois antérieurement votées ; elle ne pourra examiner les autres augmentations de dépenses qui lui sont demandées par les différents départements ministériels que lorsque le gouvernement lui aura présenté l'ensemble du budget et fait connaître les ressources par lesquelles il compte en assurer l'équilibre, étant entendu que les dépenses du budget ordinaire devront être assurées par le produit des impôts actuellement votés. »

## CHRONIQUE LOCALE APRES LA CRUE

Comme nous l'avons déjà mentionné, les riverains du Lot victimes de la crue font entendre de vives récriminations. Tous se plaignent de n'avoir pas été informés assez tôt pour leur permettre de mettre à l'abri récolte, bétail et meubles.

Pour aussi subite que soit une crue, on devrait, disent-ils, informer les maires qui, à leur tour, aviseraient leurs administrés.

D'autre part, ajoute-t-on, les maires devraient avertir l'Administration compétente des orages, fortes pluies qui, comme cela est arrivé ces jours-ci, éclatent pendant la crue dans leur région.

De Capdenac, par exemple, on avise Cahors qu'une crue a lieu : Cahors informe aussitôt les riverains. Mais si entre Capdenac et Cahors un violent orage éclate, la crue augmente. Capdenac l'ignore et n'avertit pas Cahors.

Il appartient donc aux maires des communes où l'orage a éclaté d'informer le centre de Cahors.

Ainsi serait évitée la surprise douloureuse qu'ont éprouvée les riverains de Cahors dans la nuit et dans la matinée de dimanche.

Une autre récrimination des riverains émane des habitants de Cabessut : elle est vieille, celle-là. A chaque crue, nous l'avons entendue formuler.

Est-il impossible de préserver au moins en partie le faubourg de l'inondation ? L'eau, disent les riverains, arrive dans le faubourg par Coty ; quand elle a atteint la maison éclusière, elle se répand en trombe dans les terrains, et dans les maisons.

Jadis, on a proposé de construire un grand mur de soutènement du côté de cette maison éclusière. Est-ce là la mesure qui conviendrait ? Aux compétents d'étudier la question.

De plus, les riverains de Cabessut demandent que, comme cela existe sur les Ponts de St-Georges et Valentré, une échelle indique sur le Pont de Cabessut la hauteur qu'ont pu atteindre les eaux.

Ainsi, disent les riverains, en consultant l'échelle, nous serions à peu près exactement informés sur l'importance de la crue et surtout, sur les mesures que nous aurions à prendre.

Cette demande également, a été formulée, maintes fois, au Conseil municipal de Cahors, par un honorable conseiller municipal du faubourg, M. Bouyssou.

Sa demande recevait toujours un avis favorable mais elle n'a jamais abouti.

Espérons que les riverains de Cabessut seront, cette fois, plus heureux.

Enfin, comme l'indique notre excellent confrère Gau, dans la Dépêche, ne serait-il pas prudent que l'Administration ait plusieurs bateaux qui, en temps de crue, permettraient de porter secours aux riverains habitant les rues inondées.

C'est le cas des riverains du faubourg St-Georges, auxquels il était impossible de sortir de leur maison ou de s'y rendre, la route de Toulouse, la rue de la Merci, la route de Fontaneau étant sous les eaux. C'est le bateau d'un particulier qui a assuré le service de transport des habitants.

Certains durent, dans la matinée de dimanche, être ravitaillés par bateau. Si M. Maurès n'avait pas eu ce bateau, comment aurait-on fait pour ravitailler les inondés ?

On dira, cette fois encore, ce qu'on a toujours dit, au lendemain des crues. « Nous allons faire le nécessaire. » Mais les eaux se sont retirées, bah ! elles ne reviendront pas de si tôt. Et on attend une nouvelle crue. Ce n'est que tous les 7 ou 8 ans. Ça ne presse donc pas ! On a tout le temps pour réfléchir aux mesures à prendre. Et les mesures ne sont pas prises quand une autre crue se produit.

bien quelque 30 ans que nous les entendons et quelque 20 ans que nous les enregistrions.

LOUIS BONNET.

### Médailles militaires Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Dufrechou Eugène-Jean-Marie-Hubert : courageux soldat. Blessé grièvement à Clézanne, le 7 septembre 1914, au cours de la bataille de la Marne. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dumas Aphonse-Louis : sous-officier énergique et vaillant. Mortellement frappé à son poste de combat le 1<sup>er</sup> mai 1915, à Roclincourt dans l'accomplissement de son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Doumazane Jean-François-Louis : très courageux et brave soldat. Frappé mortellement à son poste de combat, le 1<sup>er</sup> juin 1915, à Saint-Laurent, près d'Arras. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dubreuil Pierre : soldat courageux et dévoué. Blessé très grièvement le 8 septembre 1914, à la bataille de la Marne. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Dubreuil Emile-Victor : brave soldat ayant toujours fait son devoir. Blessé grièvement à son poste de combat, le 15 juin 1915, près d'Arras. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.

## Chronique touristique

### Saint-Cirq-Lapopie et Cabrerets (Suite et fin)

Dix jours après ma visite à Saint-Cirq, je montais à Cabrerets par un matin sans brume, circonstance rare durant les beaux jours de cette saison. C'était un mercredi. Le vendredi et le samedi précédents, une pluie torren- tielle avait grossi le Célé au point de maintenir à son volume normal d'au- tomne, il coulait à vive allure, jetant alternativement ses eaux vertes des an- fractuosités d'une rive aux rochers his- ses de l'autre bord... L'autobus de Fi- geac me porta en quelques minutes au village. Mon déjeuner commandé à l'hô- tel des Touristes, je gagnai la Pescalerie par l'admirable route qui serpente au pied des falaises escarpées. Les points sous leurs escarpements, au- rait plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Avant maintenant franchi la crête des pechs de la rive gauche, le soleil éclaire en plein les â-pics vertigineux des tours naturelles, le bleu du ciel les clochetons des sommets, les cheminées et les châteaux en quenouille et les pechons en Liouzu, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

Le cascadier de la Pescalerie n'apparaît plus abondante et plus gracieuse que jamais dans sa conque de pierre gigantesque, précipitant les trois jets de sa nappe sous un voile de buis, de figuiers sauvages et de saules pleureurs. Plus loin, d'un côté du tunnel, un ruisseau chante sous les ronces enchevêtrées ; de l'autre côté, le Célé gronde dans l'ombre des grands escarpements de Liauz, en franchissant le digue du vieux moulin fortifié. Je ne pouvais plus avant et reviens, en flânant, vers Cabrerets.

nomme Roquecourbe. Son développement au long du Célé s'interrompt soudain. L'entablement se brise d'équerre pour encadrer cette fois le cours de la Sagne et protéger la partie du village qui remonte vers le Nord. Calme en amont et filant sans tapage sous ses aulnes entre des prés et des champs de tabac, la Sagne tient à finir en beauté, à égaler par la singularité des derniers cent mètres de sa course le pittoresque des alentours de son embouchure. Le ruisseau se mue en torrent. Aussitôt après avoir mûri les plaines de la place du bourg et le piton de l'église, il précipite une série de grandanles cascadelettes sous une succession de ponts aux courbes disparates. C'est par un saut plus hardi que les autres, sous une voûte plus haute, que le lit vertical de la Sagne vient mêler son flot d'argent aux ondes vertes du Célé.

J'ai revu Cabrerets, ses eaux, ses rochers, ses murailles. Un soleil d'automne les enluminait, étincelant à souhait, mais doux à supporter, même à midi, car les rayons se tamisent ici dans tant de verdure. J'ai retrouvé les sensations éprouvées au cours de mes visites d'autrefois. Comme les autres, l'émotion touristique creuse. La vertu apéritive se fait sentir. Et me voici sous la tonnelle de l'hôtel Rouquié, à deux pas de la Sagne chantante, assis devant un plantureux repas auquel je rends les soins qu'il mérite. Ce faisant, je devise avec mon hôte. Elle m'apprend que, cet été, un nombre important de touristes a visité Cabrerets. Beaucoup auraient voulu villégiaturer. Bien peu ont pu être admis à l'honneur du séjour. On manque de logements ici, comme hélas ! en tant d'autres lieux du Quercy. On a dû répondre à des dizaines et des dizaines de demandes : « Mille regrets ! nous ne disposons que de peu de chambrées ; elles ne sont pas libres... »

A Saint-Cirq-Lapopie, l'avis recueilli des renseignements analogues. N'est-il point dommage d'orienter vers d'autres parages des gens désireux de passer leurs vacances sous le ciel du Lot ? N'est-il pas déplorable d'être contraint, dès qu'on a attiré du monde par la beauté d'un site et par la vertu de la propagande, à fermer toutes les portes au début d'août et à y accrocher des écriteaux qui porteront jusqu'à la fin de septembre le mot : « Complet ! » La question des hôtels de séjour dans le Bas-Quercy ne m'a jamais paru aussi capitale qu'au moment présent. Le Syndicat d'Initiative étudie, je le sais, les moyens de résoudre ce difficile problème. Lui ne souhaite plus ardemment que moi la réussite de ses desseins...

Ensemble si c'est possible, tour à tour si deux entreprises ne peuvent être menées de front, Cabrerets et Saint-Cirq doivent devenir des centres de villégiature, accueillir au moins la clientèle qui se présente. Il leur faut des logements nombreux et commodes. Ils se procureront ensuite les moyens de distraire leurs hôtes, de leur montrer les merveilleuses environnantes, d'égrener sous leurs yeux le long chaplet de sites et des monuments qui se déploient au bord du Lot entre Cahagnac et Conduché. Ici et là, un effort d'aménagement s'impose. De part et d'autre, on méditera avec fruit le proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera ! »

Le renom de Saint-Cirq est universel. Celui de Cabrerets, déjà grand, semble appelé à un essor hier encore insoupçonné. N'assure-t-on pas que, grâce au travail d'un savant local, la vallée du Célé se trouve à la veille de rivaliser avec celle de la Vézère au point de vue des trouvailles préhistoriques, que Sainte-Eulalie, Sauliac et Cabrerets se classent demain au rang de la Madeleine, du Moustier et des Eyzies ? Je n'ai pu faire, l'autre jour, une visite qui eût éclairci sur ce point mon humble religion...

Je pense à toutes ces choses en redescendant à pied la vallée du Célé. Les falaises qui surplombent la route en face de Condat sont maintenant envahies par les ombres du soir ; mais le soleil éclaire par derrière leur sommet hérissé d'arbres ou des corbeaux se posent pour s'en aller aussitôt. Certains escarpements, coupés de terrasses égayées de la verdure des lianes et des figuiers, superposés six ou sept étages de rochers. Partout se creusent des anfrues aux ouvertures bizarres. Les grottes d'en haut restent inaccessibles au vulgaire des passants ; dans celles du rez-de-chaussée, des outils, des chars, des fagots profitent d'ailleurs que l'homme cessa d'utiliser pour son usage personnel. Le Célé murmure sur ses pierres ; les sonnailles des vaches au pâturage répercutent aux longs cris des oies dans la cour des fermes.

Quand j'arrive à Conduché, une heure me reste avant le départ du train. Son emploi est tout indiqué. Je traverse le tunnel des Coudoulous, longe les formidables escarpements de la rive droite du Lot, et vais admirer une fois encore Saint-Cirq-Lapopie encadré par les arcades du passage ajouré de Lalis. Est-il en France beaucoup de contrées réunissant autant de merveilles et aussi variées sur un trajet de moins de deux lieues, tel celui que je viens de parcourir ?

Eug. GRANGIÉ.  
Délégué départemental du Touring-Club, Délégué militaire pour le Lot de l'Union Vélocipédique de France.

Le marché débute lourd dans tous les compartiments. Cette tendance s'accroît en cours de séance, sur les indications défavorables des places étrangères et la clôture se fait généralement dans les environs des plus bas cours cotés pendant la Bourse. Les changes continuent à se tendre mais cette tension ne produit aucun effet sur les valeurs internationales. Nos rentes françaises sont fermes : 8 0/0 54,40, 5 0/0 86,15, 4 0/0 1917 et 1918 69,32 et 69,5 0/0 amortissable 100,90, Crédit National ancien 470, le nouveau 486,50. Banques en baisse sensible : Paris 1.560, Union Parisienne 1.065, Lyonnais 1.485. Navigations lourdes : Suez 6.025, Transatlantique 375, Maritime et Commerciale de France 887, Pacifique 456, Maritime Française 340. Cuprifères faibles : Rio 1.510, Tanganyika 98. Industrielles russes réalisées : Naphte 480, Bakou 3.710, Lianosoff 608, Platine 710, Nord Caucasiens 96. Pétrolières en nouvelle réaction avec tendance faible : Eagle 595, Shell 368, Royal Dutch 32.500, Omnium des pétroles 1.960. Diamantifères franchement faibles : de Beers 880. Mines d'or calmes : Crown mines 132, Goldfields 69, Rand mines 145. Après Bourse, l'Eagle est offert à 585 et la Royal à 32.700.

MODES

Mademoiselle MAZILIE a l'honneur d'informer ses clientes qu'elle continue à diriger pour son compte le magasin de modes de Madame DURAND, rue Nationale, 10, où elles trouveront, comme par le passé, un choix assorti de chapeaux aux meilleures conditions.

A VENDRE

1 Soufflet de forge état neu. 1 Refouleur. 1 Cintreuse. 4 Fortes roues avec essieux. S'adresser au GARAGE DU NORD 4, rue des Cadourques (Cahors).

500 FRANCS A GAGNER

Voulez-vous économiser 500 francs tous les ans ? Achetez un poêle à bois « MIRUS » qui brûle à feu continu et ne dépense que 12 k. en 24 heures. Voulez-vous être bon patriote ? N'achetez plus de charbon qui nous vient de l'étranger et qui diminue le crédit de la France. Voulez-vous n'avoir plus mal à la tête, tout en étant mieux chauffé ? Ecrivez de suite à F. DELPECH, 5, rue de la Sourdière, Paris, qui vous expédiera immédiatement un « MIRUS » pour la somme seulement de 165 francs émaillé et 135 francs non émaillé, contre remboursement.

ETUDE

de M. BOUYSSOU Jean-Léon Licencié en Droit NOTAIRE A CAHORS (Lot)

Premier avis

Suivant contrat passé devant M. BOUYSSOU, notaire à Cahors, le vingt-neuf septembre 1920, M. LA-ROCHE Léopold-Joseph-Clovis, maître d'hôtel, et dame Edmonde-Berthe VILHES, sans profession, mariés domiciliés ensemble à Cahors, rue Président Wilson, n° 12, ont vendu aux époux LAPORTE Jean et Germaine GUILHEM, sans profession, demeurant à Varaière (Lot), le fonds de commerce d'hôtellerie qu'ils exploitaient à Cahors, sous l'enseigne « Hôtel de l'Europe », ensemble le matériel, l'agencement, l'enseigne et la clientèle. Domicile est élu pour les oppositions à Cahors, rue Président Wilson, au siège du fonds vendu. Avis est donné qu'en exécution de l'art. 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront, pour conserver leurs droits, former opposition au paiement du prix entre les mains des acquéreurs au domicile sus-indiqué dans les dix jours de l'insertion qui renouvellera la présente. Pour premier avis : Signé : LAPORTE.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 40.

Exécution capitale

De Lille : Demain matin aura lieu à Douai, devant la prison de Cuincy, l'exécution d'Alphonse Dehaene qui tua, en Belgique, un de ses camarades.

Délégués bulgares à Paris

De Paris : Le général bulgare Savoff accrédité auprès du Gouvernement français est arrivé ce matin à la gare de Lyon. M. Stambouliski, président du Conseil de Bulgarie, est attendu le 1er novembre prochain.

Tranatlantique incendié

De Hambourg : Un violent incendie a éclaté à bord du transatlantique de 16.000 tonnes « Victoria-Louise », aux chantiers Vulcan. C'est, depuis l'armistice, le neuvième incendie qui se déclare à bord de navires allemands.

Le trône de Grèce

De Paris : Selon le « Chicago Tribune », l'Angleterre songerait à soutenir la candidature du prince Arthur de Connaught au trône de Grèce au cas où celui-ci deviendrait vacant.

On sait que l'état de santé du roi de Grèce est très grave.

Voyage de M. Wilson en France

De Washington : Le bruit court que dès l'expiration de son mandat en mars prochain, le Président Wilson accompagné de Mme Wilson fera un voyage en France.

L'Allemagne n'ira pas à la Conférence des réparations

De Berlin : On annonce officiellement que le gouvernement allemand est fermement décidé à refuser toute participation à une Conférence internationale pour les réparations. Conférence où il ne jouirait pas, comme le désire la France, de droits égaux à ceux des Alliés.

Le désarmement en Bavière est difficile

De Berlin : Le désarmement à Munich en particulier et en Bavière en général s'opère difficilement. Jusqu'au 10 octobre, dans toute la Bavière, on a seulement livré 15.680 armes.

A Vilna

De Londres : Le correspondant du « Times » à Kovno, croit savoir que les membres de la Société des Nations à Vilna vont établir un contrôle pour empêcher toute communication entre les troupes du général Zeligowski et Varsovie. Si cette proposition est réalisée, les troupes insubordonnées se trouveront rapidement réduites à la capitulation. Toute probabilité d'une avance sur Kovno a, maintenant, disparu.

Marché de La Villette

11 Octobre 1920

Table with columns: ESPÈCES, ENTRÉES, RENVOI, PRIX PAR 1/2 KIL. (1er qual., 2e qual., 3e qual.)

OBSERVATIONS. — Vente mauvaise sur les bœufs, facile sur les veaux et porcs, difficile sur les moutons.

dissons à ces initiatives qui tendent à démontrer que la campagne s'intéressera autant que la ville au développement des sports.

Figear

Concours. — A une date prochaine qui sera fixée ultérieurement, aura lieu un concours pour l'admission à l'emploi de surveillant à l'Octroi de Figear. Les candidats ne doivent pas être âgés de plus de 30 ans, à moins d'être réformés de la guerre.

Adresser les demandes à M. le Maire de Figear.

Commencement d'incendie. — Mardi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré dans la maison Salange, rue du Pin. Grâce aux prompts secours des voisins, il n'a pu être rapidement circonscrit. Les dégâts sont peu importants.

Lacapelle-Marival

Foire. — Au foirail, assez de bêtes mais peu d'animation, beaucoup de gens hésitant à acheter de peur des maladies en cours.

A signaler une baisse d'environ 50 fr. par tête sur les porcs, mais par contre les veaux ont valu de 6 fr. à 6,50 le kilo.

Au marché, les châtagnes, qui avaient valu jusqu'à 8 fr. le double décalitre n'ont été payées que de 3 fr. à 3,50 le double; l'avoine, de 5,50 à 6 fr.; le seigle, de 18 à 19 fr. et le blé de semence, de 21 fr. à 21,50 le double décalitre.

Les poulets ont été vendus de 3 fr. à 3,50; les lapins, de 1,50 à 1,75; le beurre, 6 fr.; les champignons frais, 0,75, le tout le demi-kilo; les œufs, 7 fr. la douzaine.

Bannes

Hyménée. — Prochainement auront lieu les mariages suivants: Le mariage Firmin, du Pech de la Garinac avec Mlle Marie Verbiguie de Thémimes.

Le mariage Pechuzal Prosper, de Fénauriguons avec Mlle Ayrolles Marie-Jeanne-Blandine, du village d'Estival, commune de St-Paul-de-Vern.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Gourdon

Prohibé. — Nous apprenons avec plaisir que Mme Darnis, femme de notre excellent garde-champêtre, vient de trouver sur la voie publique une somme importante qu'elle s'est empressée de remettre au commissariat.

C'est là que M. Gratias, négociant de notre ville, a pu la réclamer. Malgré l'offre qui lui a été faite, Mme Darnis a refusé toute récompense.

Nos félicitations à l'honorable Mme Darnis qui n'en est pas à son premier acte de probité.

Concours agricole. — Le concours agricole d'animaux reproducteurs des espèces bovines et porcines et l'exposition d'instruments agricoles et viticoles de l'arrondissement de Gourdon, a eu lieu le samedi 9 octobre, jour de foire à Gourdon, dans la vaste cour de l'école des garçons. Il a été très réussi: beaucoup de propriétaires avaient répondu à l'appel des organisateurs. Malheureusement la pluie n'a cessé de tomber durant la journée.

A la distribution des récompenses, des discours ont été prononcés par M. Fontanille, sénateur, M. Sudre, sous-préfet, et Lafon, directeur des services agricoles.

Le concours a été réussi; mais n'aurait-il pu être organisé en ville et non dans la cour de l'école; au moins pour la question d'hygiène, car lundi matin, les enfants patageaient dans un véritable cloaque.

D'autre part, on aurait bien pu organiser le concours pour le dimanche.

Gignac

Etat-civil. — Naissances: Lamothe Lucie, Crozat Edith, Delbos Antoine. Gardon Pierre; Publications de Mariage: Ceron Jean et Marie Elodie Vergne, Vitrac Jean et Berthe Sage, Gardou Pierre et Marie Rogemond; Décès: Arliguie Jean de Lablémie.

Vayrac

Syndicat agricole. — Le dimanche 10 courant, les membres du Syndicat agricole de Vayrac se sont réunis à la mairie de Vayrac. La réunion fut présidée par M. Limes, conseiller général du canton, M. de Lapierre, président du Syndicat, et M. Lacquize, maire, et M. Lafon, directeur des services agricoles du département, traita la question élevage et la question primordiale des engrais. Sa parole énergique et éloquentes fit la meilleure impression. De nombreux membres nouveaux ont été inscrits.

Plâtrières de l'Aude

à PORTEL (Aude). — Tél. 6 Plâtre supérieur de construction Plâtre « R. C. » spécial pour l'agriculture

donner ci-après la composition probable de l'équipe cadurcienne. Gardien de but: Fernand Talou; Arrières: Gernolles, Couderc; Demis: Talou Marcel, Coupy, Dujois; Avants: Vergnes Victor, Chazarin, Brabant, Bénâtre, Conduché.

L'entrée générale est fixée à 0 fr.50. Pour encourager le foot-ball association, pour la première fois à Cahors, tous à Cabessus dimanche. Vive le ballon rond.

Le goal en retraite.

Concert public

Nous sommes heureux d'annoncer que l'« Avenir Cadurcien », notre excellente société musicale, donnera dimanche 17 octobre, un concert public sur les Allées Fénélon.

Ce Concert aura lieu de 15 à 16 heures. La « Diane Cadurcienne » prètera également son concours.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 27 septembre au 2 octobre a été la suivante:

Nombre de placements à demeure: 5 hommes, 1 femme. En extra: 2 hommes, 1 femme. Demandés d'emploi non satisfaites: 1 homme. Offres d'emploi non satisfaites: 1 femme.

Fonds de chômage

L'Officiel publie le statistique des fonds de chômage et des chômeurs, admis à recevoir l'allocation. Voici pour le Lot les résultats de cette statistique.

Fonds de chômeurs municipaux (n'ayant pas fonctionné): 1. Fonds de chômeurs municipaux (ayant cessé de fonctionner): 1. Chômage maximum: 6 en mai 1919.

BIBLIOGRAPHIE

Historique du 7<sup>e</sup> d'Infanterie

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'Historique du 7<sup>e</sup> d'infanterie a paru et un exemplaire est réservé à tous les soldats qui ont servi au 7. Il leur suffit d'adresser une demande au bureau de la Place à Cahors.

En outre, le public peut se procurer l'Historique du 7<sup>e</sup> chez M. Girma, libraire à Cahors, ou aux bureaux du Journal du Lot.

Prix: 1 fr. 75: par envoi postal, joindre 0 fr. 30 centimes.

Concots

Foire. — Notre foire du 8 octobre a été assez importante. Voici les cotes pratiquées:

Bœufs de travail, de 4.000 à 5.200 fr.; bouvillons, de 2.500 à 3.000 fr. la paire; moutons, de 245 à 285 fr. les 50 kilos; moutons d'élevage, de 150 à 160 fr. pièce; agneaux, de 115 à 120 fr. pièce.

Marché aux porcs, de 280 à 300 fr. pièce, suivant grosseur et qualité. Les oies pour engraisser, de 55 à 60 fr. pièce; volaille, de 3,75 à 4 fr.; perdreaux, de 3 fr. à 3,25; lapins, de 3 fr. à 3,60, le tout le demi-kilo; les œufs se sont vendus 7 fr. la douzaine.

Grande quantité de jardinage vendu à un prix raisonnable. Les étalagistes et débitants ont fait de bonnes recettes.

Luzech

Educateur physique. — Une conférence sur l'éducation physique et sur la préparation militaire fut faite à la mairie de Luzech, samedi dernier, à 8 heures 1/2 du soir, devant une salle comble, par M. le lieutenant Duluc, chef de section subdivisionnaire I. E. P.

Le conférencier, véritable apôtre des sports, sut convaincre son auditoire qui montra par des applaudissements répétés, combien il comprenait la nécessité et l'utilité de l'éducation physique de la jeunesse. Prochainement auront lieu des démonstrations intéressantes par les moniteurs de l'I. E. P.

Notre U. S. L. prètera son concours le plus absolu à ces démonstrations. Des concours de tir et des matches seront organisés pendant la saison. Le public luzéchois suivra avec intérêt ces exercices utiles à tous les points de vue. La vie de notre cité promet d'être moins monotone et nous applaudirons.

Ensuite, le bal que la plus joyeuse cordialité anima comme entre gens qui se sentent de la même terre, de la même famille. Et c'est, sans nul doute, pour sauvegarder ces belles, saines et chères émotions que les originaires de l'arrondissement de Cahors accourent avec une fidélité touchante, à ces fêtes données au culte de la petite patrie.

Nous aurions mauvaise grâce à ne pas louer également l'excellence de l'orchestre dirigé par M. Darnis. La note d'art — c'est le cas de le dire — qu'il a fait entendre a apporté à cette fête les émotions les plus douces et les plus séduisantes de la chorégraphie.

En somme, tous les assistants se sont déclarés enchantés et ils savent que si les beaux jours vont fuir, les matinées resteront radieuses aux « Cadets du Quercy ». Partitions charmantes, interprétés parfaits, bal endiablé. C'est plus qu'il n'en fallait pour attirer désormais la colonie quercynoise aux Sociétés Savantes.

A. BLADINIERES, Secrétaire général.

La répartition des classes

Le tableau de répartition des classes s'établit comme suit à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1921:

Armée active: classes 1919, 1920. Réserve de l'armée active: classes 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913, 1914, 1915, 1916, 1917, 1918. Armée territoriale: classes 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906. Réserve de l'armée territoriale: classes 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, 1899.

Location au prix fort

Un nouveau venu dans notre ville cherchait un logement. Il crut avoir trouvé son affaire. Il rendit visite au propriétaire de l'immeuble. Ce propriétaire fut très aimable et déclara accepter le nouveau locataire.

La question de prix du loyer fut débattue. Le proprio ne fut plus aimable. Il demandait 2.800 francs pour un logement en somme ordinaire.

Le locataire sourcilla ferme et tint à réfléchir et à se renseigner.

Et comme il avait toute facilité pour obtenir de bons renseignements, il apprit que le logement dont la location était fixée à 2.800 francs n'était payé par son prédécesseur que 600 francs!

Qu'a fait le locataire? Il a déposé entre les mains du Procureur de la République une plainte contre le loueur.

Football association

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la venue pour dimanche prochain 17 courant, de l'équipe première de l'Association Sportive Uxelloise. Cette équipe, qui nous arrive précédée d'un beau renom rencontrera sur le terrain de Cabessus l'équipe première de la Compound. Nos jeunes cheminots cadurciens désireux de prendre part au Challenge P. O. ont définitivement abandonné le ballon ovale pour le ballon rond.

Ce sera donc à un match intéressant que les habitués du terrain de Cabessus pourront assister. Le onze Cadurcien veut vaincre, il aura fort à faire pour cela, car les joueurs d'Ussel, fort entraînés et vieux connaisseurs du jeu, prétendent dominer surtout par leur ligne d'avants.

Nous sommes heureux de pouvoir

APPEL à tous les pères et mères des enfants morts pour la France

Tous les ascendants de toutes les classes et à tous les degrés sont instamment priés d'assister à la grande et très importante réunion générale qui aura lieu le dimanche 17 octobre courant à 1 heure et demie du soir, (heure légale), dans une des salles de la Mairie de Cahors.

Présence indispensable.

Le Bureau

Renouvellement du bureau; Exposé des revendications de l'association; Elaboration du nouveau programme d'action à exécuter immédiatement; Questions diverses.

Ordre du jour:

Renouvellement du bureau; Exposé des revendications de l'association; Elaboration du nouveau programme d'action à exécuter immédiatement; Questions diverses.

La serra contre elle comme si on voulait la lui prendre. A peine eut-elle détendu son étreinte que Marc, à son tour, attira sa fille, et, sur les fraîches joues, il cherchait les baisers de Thérèse.

Dans leur détresse commune, ils se rattachaient au lien vivant, au lien durable de leur tendresse ancienne.

Pour briser les fiançailles de Michel Monestier il avait suffi d'une enfant. Juliette suffira-t-elle à triompher dans leurs deux cœurs du souvenir qui les sépare?...

Les Waldheim quittèrent l'hôtel le surlendemain de la bruille de Jaman.

De sa fenêtre, Michel Monestier qui la guettait regarda la belle Irma disparaître. Il pensait qu'elle se retournerait dans le jardin, et peut-être ce geste l'eût-il attendri. Mais l'orgueil de race s'en mêlait. Le train, peu après, s'ébranla: c'était fini, si vite et si mal.

Aussitôt il alla frapper à l'appartement de Mme Romenay et lui parla avec agitation de la mère de Sylvie qu'il avait perdue et qu'il ne consentait plus à remplacer. La nouvelle déchirure de son cœur rouvrait l'ancienne plaie et, parce que sa fiancée était partie, il se trouvait plus rapproché de la mort, plus ardent à s'en souvenir. Thérèse s'efforçant de le reconforter avec des mots délicats, il prit l'habitude de lui mon-

trer sa tristesse et de lui en faire part presque quotidiennement. Il avait fini par savoir — tout se sait à la longue — quel calvaire elle avait gravi, et il goûtait avec une inconscience heureuse la douceur de confier ses chagrins d'amour à une femme que l'amour avait tant tourmenté. Elle-même, trop accoutumée à l'exaltation sentimentale, jouait sans y prendre garde à se pencher sur le passé, comme Juliette sur l'abîme: personne ne lui tenait la main, puisque Marc n'était pas là. Jamais, en échange, elle ne se permettait une allusion au drame de sa propre vie, mais ses silences, parfois, se prolongeaient dangereusement. Et, pendant que son partenaire récitait les litanies de ses regrets, elle entendait, comme une musique défendue, la cantilène d'André Norans. Seule, elle se lamentait sur sa faiblesse. Ainsi, au fur et à mesure, ses émotions entraînaient ses pensées incertaines, et elle se débattait entre des forces contraires. Elle désirait la paix, elle soupirait après le repos de sa maison, et rien que parce qu'elle recevait de tendres confidences elle se sentait troublée. Ah! pourquoi celui dont elle attendait l'appui, celui qui l'avait recueillie toute blessée et tremblante de l'étreinte de la mort, pourquoi n'était-il pas là?...

Une autre présence vint encore augmenter son énerverment, sa misère. Un jour une voiture qui venait du côté de Oberland déposa à Caux Edmond de Baulaine et Manette Dur-

ban. Ils n'étaient pas en tenue de voyage, ils ressemblaient à deux fugitifs qui hâtivement ont réuni leurs paquets. Ils séjournaient aux Avants, quand le mari de Manette y avait débarqué en famille. Dans cet hôtel de montagne, quelle rencontre! Aussitôt ils avaient décidé de se sauver. Caux n'est pas éloigné: c'est pourquoi ils l'avaient choisi. Caux est vaste et anonyme: on s'y peut cacher davantage. Et au moment du départ, la malheureuse n'avait-elle pas aperçu, à quelques pas, son plus jeune fils, grand, florissant et joyeux, qui la regardait lui aussi, qui la regardait et ne la reconnaissait pas?

Ils se donnaient à eux-mêmes, et surtout ils donnaient au public la comédie de l'amour. Séparément, chacun d'eux en représentait la lassitude, presque l'horreur. Thérèse, qui croisa la jeune femme dans un corridor, fut surprise de la fatigue de sa démarche, de l'altération de son petit visage chiffonné.

Jadis, sans être liée avec elle, elle l'avait connue dans le monde, et elle se rappelait encore le scandale soulevé par sa fugue: « Comment! la petite Manette qui joue aux grands amoureux? — Qui l'eût imaginé!

Quelle prétention! — Faut-il être romanesque quand tout s'arrange à Paris si facilement, si confortablement! — Et moi qui croyais le mari complaisant! — Vous verrez qu'il la reprendra. — Avant six mois elle réintégrera le domicile conjugal. — Et le bel Edmond mettra le

siège devant une autre place. — Toute place assignée se rend tôt ou tard. C'est fatal... » En avait-elle entendu, de ces propos soulevés par l'une ou l'autre aventure parisienne, et qui s'acharnaient généralement contre les dénouements sincères, maladroits et tragiques, comme si la solidarité du monde commandait le respect de l'hypocrisie qui est le véritable soutien de la société! Mais sur elle-même, un peu plus tard, que n'avait-elle pas dû imaginer? Elle aussi avait sans doute servi de cible aux ironies et aux commentaires, et d'autant plus que, dans sa droiture, elle avait si souvent blâmé le héros des drames passionnels avant de devenir une nouvelle victime de l'amour. Jusque-là elle n'y avait guère songé, car la passion isolée, et voici que, de rencontrer une coupable qui l'avait précédée dans la laide, elle connut rétrospectivement la honte de la publicité et rougit.

Manette n'avait point cessé d'éprouver pour sa propre audace de la répulsion et d'attacher à l'opinion une importance redoutable: elle se détournait, comme si elle savait qu'on ne pouvait plus la fréquenter. Et par humilité réciproque, tandis que Thérèse saluait, Manette baissait la tête, pliait les épaules et se sauvait...

Edmond de Baulaine apprit de Michel Monestier la présence de Thérèse. — Je vois, dit-il, après avoir patiemment écouté son compagnon qui ne tarissait pas d'éloges sur Mme Ro-

menay, que vous en êtes amoureux.

— Quelle absurdité! protesta de bonne foi Michel. Je suis l'homme d'une seule femme, et elle est morte.

— C'est une infirmité grave. Cependant Baulaine, hypnotisé par son propre cas, ne cessait pas de questionner sur le retour de Thérèse au bercail.

— C'est un bel exemple. Ah! si Manette l'imitait! Au fait, ces dames se connaissent. Pourquoi Manette ne lui rendrait-elle pas visite?

— Y songez-vous? Mme Romenay ne la recevrait pas.

— Hé quoi donc! Ne sont-elles pas toutes les deux parties avec leur amant?

— Ce n'est pas la même chose. Mme Romenay est maintenant irrécupérable. Et son mari n'est pas homme à plaisanter sur ses relations.

Michel Monestier ne craignait pas de parler presque durement à son interlocuteur, comme si la situation des deux femmes ne pouvait se comparer, et comme s'il avait la charge de l'honneur de Thérèse, Baulaine, indifférent, ne montrait aucune susceptibilité. Il se contenta d'amener la conversation sur un autre terrain:

— Alors, ça marche entre eux? Pourquoi Romenay ne ramène-t-il pas sa femme à Paris?

— Elle a été très éprouvée. Elle se remet lentement.

— Ne vient-il pas la voir? — Il est venu à la fin d'août, et en septembre deux fois. (A suivre).

La neige sur les pas

DE Henry BORDEAUX De l'Académie Française

IV

— Eh bien, expliqua Marc, vous pourriez demeurer ici quelque temps encore.

— Je suis en état de voyager.

— Quand la mauvaise saison viendra, vous rentrerez à Paris.

— A Paris, murmura-t-elle avec tendresse.

— Oui, ma mère vous tiendra compagnie pendant mon absence.

— Vous vous absentez donc?

— Je passerai l'hiver en Russie.

— Vous ne m'emmènerez pas.

— Songez donc, Thérèse: l'hiver y est trop rude.

— Ah!

Elle n'essaya pas de lutter, mais elle comprit enfin ce qu'elle n'avait pas voulu admettre — que le pardon du Saint-Bernard était lettre morte. Et comme sur le glacier de Prob, après la mort de son compagnon, elle connut l'affreuse, l'infinité de la solitude. D'un cri passionné, elle fut tout secoué, elle s'éleva et elle qui jouait sur le